MONTJOIRE

Département de la Haute-Garonne
Arrondissement de Toulouse
31380

Email [redacted]

Envoyé en préfecture le 03/03/2025
Reçu en préfecture le 03/03/2025
Publié le
ID : 031-213103831-20250225-20259-DE

Mairie de MONTJOIRE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2025 – 9

Séance du 25 Février 2025

L'an deux mille vingt-cinq et **le vingt-cinq Février à 20 heures 45**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Associations de Montjoire, sous la présidence de Madame Isabelle GOUSMAR.

Présents : Isabelle GOUSMAR, Pascale DALMASO, Patrick GAY, Mireille LAPORTE, Jean-Pascal RAYNAUD, Jacques ROUX, Marie-Christine SAUZARET, Valérie SÉRIÉ, Nancy SOURBIER et Pierre THOMAS.

Procuration : Nathalie MAYBON-CHEMINEL à Pascale DALMASO.

Excusés : Christine CAMBOULIVES et Maxime RAMON-GIACOMIN

Absent : Jean-Gaël ZOUITEN

Jean-Pascal RAYNAUD a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Avis conseil municipal - Augmentation capacité de stockage d'hydrogène société LHYFE.

Madame le Maire énonce au Conseil Municipal que la société « LHYFE » qui a pour activité la construction, le développement et l'exploitation d'installations de production hydrogène renouvelable et écologique déjà implantée sur la commune de Bessières souhaite augmenter ses capacités de stockage d'hydrogène.
La Préfecture de la Haute-Garonne a mis en place une consultation publique sur la demande d'autorisation présentée par la société LHYFE, au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement et demande aux communes situées dans un rayon de 2 km du site d'exploitation de délibérer en Conseil Municipal pour donner son avis.
Madame le Maire rappelle que LHYFE est un groupe Européen dédié à la transition énergétique, producteur et fournisseur d'hydrogène vert et renouvelable. Implantée, entre autres, à BESSIERES ce site de production d'hydrogène vert et renouvelable est l'un des sites leviers de la Région pour atteindre ses objectifs dans le cadre du projet Occitanie H2 Corridor.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à la majorité :

- abstention : 6
- contre : 3
- pour : 2

- **S'ABSTIENT** à donner un avis favorable.
- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré à MONTJOIRE les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Extrait certifié conforme,
Le Maire,
Isabelle GOUSMAR.

NOMBRES DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal	: 15
- En exercice	: 14
- Qui ont pris part à la Délibération	: 11
- Date de la convocation	: 18/02/2025
- Date d'affichage	: 18/02/2025

MAIRIE DE MONTJOIRE (Haute-Garonne)